



## **Note aux organisations et militant-e-s**

### **Candidature commune CGT-FSU à l'élection du 4 décembre 2014 au Comité technique ministériel**

Les attaques contre le Service public et contre le statut de la Fonction publique sont incessantes. La MAP dans la continuité de la RGPP, poursuit l'objectif de réduire les effectifs et les moyens, déstabilisant le fonctionnement des services et les agents. Les conditions de travail se détériorent, comme le pouvoir d'achat !

La Fédération CGT de l'Équipement-Environnement et les syndicats FSU du MEDDE/MLET (SNUITAM et SNE) partagent une même analyse sur la gravité de la situation et la nécessité de développer l'action unitaire pour la défense d'un véritable service public technique de l'État, de qualité, avec une présence sur tout le territoire.

Pour que s'affirme fortement une expression majoritaire des personnels pour un syndicalisme de transformation sociale, unitaire et rassemblée, CGT et FSU décident, à nouveau, de présenter une candidature commune à l'élection pour le Comité technique ministériel (CTM). Le mandat de nos élu/es au CTM les trois années passées, nos participations aux différentes mobilisations aux niveaux ministériel et interprofessionnel, ont montré que pour l'essentiel nos combats et nos valeurs sont les mêmes.

Le CTM à élire le 4 décembre prochain comportera 15 sièges, des alliances étant possibles entre les organisations syndicales de la Fonction Publique. Conformément à la loi de 2010 relative à la rénovation du dialogue social dans la Fonction Publique, notre décision de candidature commune prévoit une répartition respectueuse de l'audience de chacun. Ainsi, la liste de candidat/es comportera 1 siège de titulaire pour la FSU et 6 pour la CGT. Si la liste obtient 8 élu/es, 2 sièges de titulaires seront pourvus par la FSU.

Cette élection au CTM est capitale pour la défense des personnels et l'avenir du Service Public. Son résultat détermine aussi la capacité à négocier, signer ou s'opposer à des accords avec l'administration, ainsi que la représentativité aux Conseils de la Fonction Publique.

Dans cet esprit, elles appellent à des rencontres dans tous les services. FSU et CGT appellent leurs adhérent/es à préparer dès aujourd'hui les conditions d'un succès électoral auprès des personnels de toutes catégories, ancré dans la réalité des services et des établissements, en favorisant une large mobilisation unitaire.

S'agissant de la recherche de possibilités de candidatures communes aux élections des CT locaux, la décision revient aux instances syndicales concernées : elle doit être examinée sur la base des réalités syndicales, et en cas d'accord comporter une clé de répartition.

Montreuil, Paris et Rennes, le 2 avril 2014